

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 058626 NB INC.	Numéro de permis 2012598	Date d'inspection Le 02 juin 2022	
Nom de l'établissement ABC Plus		Numéro de téléphone (506) 857-8999	
Adresse 210 Mill Road Moncton NB E1A 4B1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Au moment de l'inspection de surveillance, il y avait une cérémonie de pré-maternelle avec les parents dans une des salles. Le ratio enfant-éducateur n'a pas été observé. Une visite sera faite ultérieurement.

Avant la cérémonie, la trousse de premier soins a été vérifié. Un téléphone est accessible sur les lieux. Aucune non-conformité a été observé pour cet élément.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 02 juin 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par

Stéphanie Macmullin-Sunzu

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 02 juin 2022

\_\_\_\_\_  
Date